
HELSINKI – Équipe de révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur (CCT)

Lundi 27 juin 2016 – 13h30 à 14h00 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

THOMAS SCHNEIDER : Bonjour, veuillez prendre place dans la salle s'il vous plaît.

Je vous remercie tous de vous installer à vos places. C'est la première séance de l'après-midi.

Nous allons traiter la question de la CCT, l'équipe de révision de la concurrence sur la confiance et le choix des consommateurs qui était formulé l'année dernière. C'est un vrai plaisir pour moi et un honneur de présider cette équipe.

Jonathan est à mes côtés, c'est l'un des membres de cette équipe. Nous allons commencer cette séance, il va nous présenter certains points. Nous allons commencer cette révision de juste, en fait je pense que nous allons compléter à la fin de l'année.

Je ne suis pas à 100 % convaincu, mais bon, je cède la parole à Jonathan.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK :

Merci Thomas de m’avoir donné l’occasion de m’adresser à vous tous et merci au GAC de tenir compte de ce que nous faisons, à savoir la révision du CCT. Je suis là à côté de Megan et Lauren que vous connaissez bien. Elles font partie de l’équipe de révision avec David Taylor et Jordan Buchanan dans la salle. Il y a un bon nombre de personnes qui participent à cette révision au fur et à mesure que nous faisons des progrès là-dessus.

Cette révision est en quelque sorte unique parce qu’elle a commencé par la décision du conseil d’administration à Carthagène il y a 5 ans à peu près, où l’on a adopté une décision du conseil d’administration pour développer les indicateurs pouvant être utilisés pour que l’équipe de révision commence son travail et qu’elle puisse collecter des données.

Nous avons formé un groupe de travail, un groupe pour la mise en œuvre, qui a donné des indications au personnel pour commencer à établir des indicateurs pour commencer cette révision. On a collecté une bonne partie de l’information pour commencer un processus de révision pour lequel on a fait des analyses économiques et des enquêtes, des sondages.

Ce travail a suscité un grand intérêt dès le début. Nous avons aussi analysé le prix des nouveaux gTLD dans l’espace des nouveaux gTLD.

Notre idée était de créer, ou de faire une étude avant que le programme ne soit mis en place ; au début disons. Et c'était il y a un an à peu près. Un an plus tard, on a eu une espèce de version en delta de cette analyse, ainsi que deux enquêtes : l'une des bureaux d'enregistrements et l'autre des utilisateurs axée sur la confiance des consommateurs.

Nous avons travaillé là-dessus. Nous travaillons là-dessus depuis un an déjà. Donc voilà ce que je vais mentionner pendant la présentation. Nous avons une première version de tout cela. Nous avons une deuxième version de cette enquête adressée aux utilisateurs. Nous attendons aussi la deuxième version de l'analyse économique.

Voilà donc les questions sur lesquelles nous nous sommes centrés. Même avant la formation de cette équipe. Comme Thomas l'a dit, cette équipe a été constituée en décembre. C'est là que l'histoire commence pour ainsi dire.

Je vais donc vous montrer quelques diapos. ... Je n'ai pas moyen de vous les présenter.... Voilà... Donc...

La révision concerne, est connue comme la CCT (RT). Nous avons déjà expliqué un peu cette notion de concurrence, confiance et choix des consommateurs dans l'espace du DNS. Mais il y a aussi des questions supplémentaires à revoir, dont

l'une concerne l'évaluation de l'efficacité de l'application et du processus d'évaluation.

L'efficacité est quelque chose dont il faut tenir compte et l'équipe en a donné sa propre définition. Nous avons discuté aussi la question des sauvegardes. Et cela a fait aussi l'objet d'une révision. Voilà.

L'une des questions relativement récentes dans le domaine des révisions est peut-être dans ce monde, cet univers de l'ICANN, c'est ce qui concerne la rigueur à appliquer, disons les critères rigoureux à appliquer pour trouver des preuves quantitatives. Nous avons commencé à établir des hypothèses, nous avons commencé à essayer de les démontrer. Quelque chose qui a, disons, facilité notre travail concerne les recommandations sur des indicateurs mesurables.

La prochaine révision de cette question, si nous tenons compte des indicateurs que nous avons et des modifications qui ont été apportées, nous pouvons voir qu'il y a eu aussi des modifications dans les recommandations. Et voilà donc le défi qu'il faut relever. C'est-à-dire obtenir les données, c'est quelque chose que l'équipe essaye de faire.

Un autre point, l'équipe continuera à travailler après la mise en œuvre, la présentation des recommandations, et jouera un rôle de conseil en ce qui concerne la mise en œuvre. La période de

mise en œuvre des recommandations de cette équipe sera mise en place et ensuite, l'équipe jouera un rôle consultatif pour tout ce processus.

Voilà donc les objectifs de l'équipe. Prochaine diapo.

Nous avons divisé l'équipe en trois sous-équipes pour mieux travailler sur la révision. L'une d'elles concerne la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. L'autre sous-équipe concerne la sauvegarde et la confiance présidée par Laureen. Et ensuite il y a la sous-équipe de l'évaluation, le processus d'évaluation et des candidatures. Voilà, ces trois sous-équipes s'occupent de la révision.

Nous avons eu une première réunion en personne à Los Angeles il y a un an à peu près. Nous avons essayé de définir la portée de notre travail. L'équipe de révision ne doit pas être obligée d'aborder toutes les questions, de tenir compte de toutes les questions, voir quelles sont les questions les plus importantes et centrer son travail là pour mener à bien la révision.

Par exemple, l'équipe sur la compétition et le choix du consommateur tient compte des questions que vous voyez là. Par exemple la promotion de l'efficacité et la concurrence entre les nouveaux gTLD pour les opérateurs. Il faut savoir aussi quelle est la nature de cette concurrence entre les bureaux d'enregistrements et les revendeurs, s'il y a des segmentations,

des réglementations importantes par rapport aux consommateurs. S'il y a quelque chose qui est vraiment important pour les consommateurs. Notre équipe va s'occuper aussi de la question des coûts et des bénéfices, le rapport entre les bénéfices et les coûts. Il faut voir si ces TLD ont été plus diffusés dans les régions par rapport au langage. Voilà certains points que l'équipe, la sous-équipe, va aborder.

La sous-équipe de la confiance et les sauvegardes a d'autres points à aborder. Cela concerne la défense et l'usage malveillant des nouveaux gTLD. On tiendra compte des nouveaux gTLD plus ou moins importants. S'il y a un thème important à aborder. Quelles sont les politiques concernant l'utilisation malveillante du DNS, les questions de la conformité, comment sont enfin appliqués les mécanismes de protection, comment on tient compte aussi de l'avis du GAC et l'efficacité de ces protections.

La sous-équipe sur la confiance des consommateurs tient compte de questions un peu plus complexes. Ce groupe de mise en œuvre de l'avis a décidé qu'il fallait avoir des indicateurs qui pouvaient être mesurés pour savoir quelle était la confiance, le niveau de confiance des consommateurs. Les consommateurs ont commencé à poser des questions sur cette question de confiance par rapport aux nouveaux gTLD, concernant les TLD délégués. Il y a par exemple une adresse électronique, un email, concernant une confiance renforcée.

Il faut donc tenir compte de tout cela pour ce qui est de la confiance des consommateurs. Et il y a aussi...On comprend à partir du résultat des études que le degré de confiance, le niveau de confiance est élevé par rapport à ce qui est l'industrie du DNS. Il ya des deltas positifs et négatifs associés à la confiance du consommateur.

Et bien sûr nous cherchons aussi à susciter cette confiance chez le consommateur. Par exemple il faut savoir si le programme des nouveaux gTLD vaut la peine pour ainsi dire, ou qu'il mérite d'avoir la confiance des consommateurs, ou si les consommateurs devraient faire confiance à ce nouveau programme des gTLD.

Nous avons discuté toutes ces questions et la question des sauvegardes aussi.

Il y a un autre point que nous avons étudié concernant la mise en œuvre efficace pour la mise en œuvre des sauvegardes. Voilà ce dont s'occupe cette dernière partie de l'équipe.

Dans le processus d'évaluation et des candidatures, l'idée est de mettre au clair les PDP ainsi que les procédures ultérieures concernant ce point. Parce qu'il y a un bon nombre de thèmes qui ne peuvent pas être analysés qui devraient faire l'objet d'une analyse en ce qui concerne le processus d'évaluation et le processus de candidature. Le PDP et le processus des PDP

tiennent compte de la mise en œuvre, une petite mise en œuvre un peu mécanique, les améliorations au guide de candidature, etc.

Donc nous avons établi une priorité pour les différents points et le processus des PDP sera considéré au fur et à mesure que l'on travaillera sur la politique et les procédures pertinentes.

Comme vous pouvez le voir, là vous avez une liste un peu plus réduite par rapport au nombre de questions abordées en ce qui concerne l'évaluation. Nous avons eu un processus pour déterminer quelles seraient les questions à aborder dans le processus de candidatures. Par exemple, les régions qui ne sont pas bien desservies, les marchés, les personnes qui n'appartiennent pas à l'ICANN, les gens qui ne comprennent pas les politiques de l'ICANN et qui ont besoin d'être guidés au cours de ce processus. Donc nous avons essayé de trouver tout ce qui se trouve en dehors du processus.

Il s'agit aussi d'éviter la délégation des TLD, enfin, ayant suscité des confusions, ou qui ont des problèmes.

Un autre point, que l'on a vu, grâce à Laureen et à Megan, c'est tout ce qui concerne la vie du GAC et la manière dont cet avis du GAC est, disons, digéré pour ainsi dire et mis en œuvre pendant ce processus de candidature.

Nous avons parlé aussi des IDN et de leur niveau d'efficacité. Et nous avons parlé aussi des chaînes de caractères conflictuelles ainsi que les différentes séries et quels ont été les problèmes avec les nouvelles séries de gTLD. Et les séries, l'application continue des séries des gTLD.

Voilà donc quelques questions que la sous-équipe de procédure d'évaluation et de candidature a abordées.

Ce que nous avons trouvé c'est que dans tout ce groupe de questions sur lesquelles nous avons discuté et dont les candidats ont débattu aussi, il y a des questions concernant la source de l'information des données. Et il faut que nous revenions vers les sources de ces informations pour poser les questions. Nous avons divisé les candidats en trois catégories. Ceux qui ont réussi, ceux qui ont pu obtenir la délégation des TLD et ceux qui ont échoué, les candidats qui ont échoué. À vrai dire, ces candidats ont retiré toutes les candidatures qu'ils avaient présentées, qui n'ont pas réussi pendant le processus. Et enfin nous avons la catégorie la plus intéressante, celle des candidats manquants, ceux qui n'ont pas du tout participé à ce processus.

Parmi ceux qui sont là, par rapport aux candidats qui ont réussi, nous allons voir quels ont été les défis qu'ils ont dû relever, quelles aides ils ont demandées, ce dont on a besoin pour

réussir son process de candidature. Et quel a été l'impact ou l'effet du processus des alertes précoces du GAC.

Quant aux candidats qui n'ont pas réussi, nous allons voir pourquoi ils ont échoué, le type d'aide qu'ils ont obtenue. Et nous avons donc la liste de ces personnes. Nous allons les contacter pour pouvoir leur poser ces questions.

La troisième catégorie est un peu complexe. Ces personnes n'ont pas présenté de candidature et il faut en tenir compte en particulier dans le mode développement pour pouvoir comprendre pourquoi leur participation a été tellement réduite dans le processus de candidature des nouveaux gTLD. Donc nous allons leur demander par exemple : pourquoi n'avez-vous pas présenté votre candidature, de quoi auriez-vous besoin pour pouvoir participer à ce programme. Donc nous avons engagé une compagnie, une société extérieure pour qu'elle analyse les raisons pour lesquelles ces personnes n'ont pas présenté de candidature et nous leur avons demandé de séparer en compagnie et entité pour pouvoir analyser les raisons qui les ont empêchées de participer lorsqu'il s'agissait de candidat du monde en développement. L'idée serait d'essayer de tirer au clair qui pourrait présenter une candidature.

Il y a beaucoup de théories à cet égard. Par exemple on suppose que ces gens-là ne connaissaient pas le programme, ou elles ne

savaient pas que le processus de candidature était trop cher, ou bien elles n'avaient pas de millions de dollars dont on a vraiment besoin pour pouvoir gérer ou travailler avec un TLD. Il y a aussi une théorie qui dit qu'ils ne pourraient pas participer ou qu'ils ne pourraient pas faire partie de ce marché concurrentiel.

Donc lorsque nous aurons cette liste de sociétés et que nous aurons les personnes pour établir le contact avec elles, nous allons les contacter pour leur poser des questions, pour savoir pourquoi elles n'ont pas présenté de candidature. Bien sûr nous voulons savoir quelles seront les réponses à tout cela ; je crois que cela va changer vraiment nos avis, parce que pour le moment nous n'avons qu'une théorie, mais nous n'avons pas d'idée claire des raisons de l'absence de candidature dans ces cas là.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, voilà, là nous avons des analyses, des études, des enquêtes qui ont été menées, les enquêtes des consommateurs. La première partie, la phase un ou l'étape un est finie. Et la deux aussi. Ceci a été publié dans le wiki, dans l'espace wiki du CCT. Si nous allons dans l'espace wiki du CCT, vous allez voir tout notre travail, vous allez voir les enquêtes réalisées avec les consommateurs. Cela établit une différence importante en ce qui concerne la concurrence et la confiance des consommateurs.

Dans certains cas, il y a des consommateurs qui n'ont pas participé à ce processus mais, en même temps, il y a eu une certaine espèce d'érosion de la confiance parmi les consommateurs. Donc on a analysé le marché du DNS. Vous pouvez voir le résultat de l'enquête aux bureaux d'enregistrements et vous verrez aussi les résultats de l'analyse économique pour le mois de septembre.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, l'enquête concernant les candidats au gTLD c'est quelque chose dont nous allons nous occuper plus tard.

Maintenant il faut voir un peu le calendrier. Comme vous avez pu le remarquer, j'ai mes réserves par rapport à la présentation de ces délais ou de ces calendriers. Parce que lorsqu'on travaille avec des bénévoles, la vitesse n'est pas parfois, l'un des facteurs sur lesquels on peut se baser. Mais nous faisons de notre mieux pour avoir une version préliminaire de ce rapport pour la fin de l'année. L'idée est d'avoir une version préliminaire pour la réunion d'Hyderabad que nous puissions parler là de certains types d'avis et que nous puissions rédiger un rapport pour le mois de janvier pour le mois de décembre 2016 ou janvier 2017.

Prochaine diapo s'il vous plait. Voilà.

Il s'agit donc d'un processus ouvert. Il n'est pas ouvert dans le même sens où cela se produit dans les autres groupes. Il y a une

espèce de salle Adobe Connect pour que tout le monde puisse participer, puisse être connecté et participer aux appels. Vous avez ici deux représentants vraiment qualifiés de ce groupe. Et dans cette salle, vous pouvez partager avec eux ou avec elles vos commentaires pour qu'ils fassent partie des révisions dans l'équipe de CCTRC. Ou bien, si vous le faites, vous pouvez le faire aussi par email en utilisant l'adresse cctrc@icann.org. Nous nous ferons un plaisir de voir ce que vous voudrez nous communiquer et s'il y a un point que nous n'avons pas considéré, faites-nous savoir de quoi il s'agit. Nous essayons de faire la meilleure révision possible, de respecter les objectifs de la communauté par rapport au programme des nouveaux gTLD et nous essayons de le faire aussi vite et de la manière aussi efficace que possible.

Donc je cède la parole maintenant à Megan, Laureen et même à David et Jordan qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. Et si vous avez des discussions avec eux.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Megan prend la parole. Est-ce que tu veux ajouter quelque chose ?

MEGAN RICHARDS : Vous nous avez donné une vision générale très profonde Jonathan.

Mais il y a quelque chose dans ce groupe, quelque chose de très utile. Deux choses, l'une d'elles concerne les analyses, les enquêtes et les données que nous sommes en train de recueillir. Je n'ai peut-être pas tout entendu de ce que Jonathan a dit, mais une chose importante pour vous c'est que dans la mesure du possible – et je souligne dans la mesure du possible – nous comparons les résultats et l'impact des nouveaux gTLD sur le marché délégué des gTLD et des ccTLD. Bien sûr, cela n'est possible que dans une certaine mesure. Un autre aspect, pour que vous puissiez mieux comprendre ce que Jonathan a très bien expliqué, c'est que pour les pays en développement et pour les groupes de ceux qui n'ont pas présenté leur candidature pour les séries des nouveaux gTLD, il y a deux autres aspects. Ces aspects concernent le coût de la candidature, c'est-à-dire la question de la gestion du nouveau gTLD et la question des langues.

Je voulais donc ajouter deux aspects qui me semblent importants mais qui étaient, enfin, déjà intéressants dans la présentation de Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Merci, je voudrais dire que le processus pour ces groupes ou ces cohortes, ce que nous leur demandons en fait, nous demandons à quelques-uns parmi eux de voir quelles sont les questions que nous devrions poser à d'autres parce que nous avons des groupes de discussions pour pouvoir atteindre des groupes plus larges, donc environ 200 sociétés, pour voir quelles sont les questions que nous devons poser. Nous aurons déjà posé les questions pertinentes à ces groupes d'analyse.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, donc je vois qu'il y a l'Espagne le Danemark et le Royaume-Uni.

ESPAGNE : Merci beaucoup de votre présentation. Je voulais poser une question à propos de ces enquêtes. Moi j'ai reçu un message la semaine dernière et je ... Un message d'alerte fait sur une enquête réalisée par Nielsen à propos du CCT. Le résultat de cette enquête concerne le fait qu'il y a une connaissance et une plus grande confiance dans le système des nouveaux gTLD ce qui est assez étonnant. En tout cas c'est très étonnant pour moi. Si je continue à lire, je vois que l'on a posé des questions sur le nombre d'heures que les gens passent sur internet, c'est-à-dire

on a posé cette question à des gens qui sont vraiment très familiers par rapport à l'internet.

Je pense que l'enquête serait plus loyale ou peut-être plus représentative sur l'opinion de l'utilisateur moyen de l'internet. Des utilisateurs du système de nom de domaine. Si ces questions étaient posées à des utilisateurs qui ne sont pas familiers avec ce système de l'internet et qui peuvent faire l'objet d'usages malveillants. Même s'il y a ici une conclusion où on dit que plus de 70 % des répondants donnent leur accord pour un certain nombre de restrictions, mais cela pour les gTLD délégués et pour les nouveaux gTLD, même si cela ne concerne que l'année 2015, même si la portée de l'enquête avait dû être un peu plus large.

THOMAS SCHNEIDER : Nous allons écouter une autre question. Nous allons ensuite céder la parole à Jonathan. Le Danemark prend la parole.

DANEMARK : Merci Jonathan de la présentation qui a été très complète. Je ne sais pas si vous avez parlé de ceci auparavant, mais ma question est la suivante. Est-ce qu'il y a dans l'analyse que l'on a mis des indications par rapport à ce que la série des nouveaux gTLD a pu coûter à une autre partie de l'industrie en ce qui concerne les

enregistrements défensifs. Est-ce que cela va faire partie de l'enquête et du rapport ?

THOMAS SCHNEIDER : Le Royaume-Uni ?

ROYAUME-UNI : Oui merci Monsieur le Président et merci Jonathan et Megan de nous avoir présenté un rapport aussi complet que celui que vous venez de présenter. J'ai deux questions à vous poser. La première est fortement liée à ce que le Danemark a dit, à savoir tout ce qui concerne l'analyse économique. Je crois que l'intérêt sera fort par rapport à cette question. Je vais rappeler ce qui s'est passé en 2008 2009 où l'on a eu un vrai combat, on a mené un vrai combat pour avoir une analyse économique vraiment réaliste pour savoir quel était le rapport coût/bénéfice. J'attends encore cette analyse. Ma question est la suivante : est-ce que la révision va tenir compte des occasions que les PME puissent être incluses ? Si les coûts de candidature vont être réduits ? Si ces coûts vont être en dessous de 185 000 dollars. Je pense aussi aux entreprises des pays en développement. Par exemple, pour qu'ils puissent avoir leurs propres noms de domaines. Voilà donc ma question en particulier.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci de toutes vos questions. Quant à la question sur le nombre d'heures que les gens passent sur internet, ce n'est pas une question filtre pour ainsi dire, c'est juste une question qui peut être utilisée pour établir une corrélation des résultats et des tableaux références croisées. Cela ne concerne pas exactement le temps que les gens passent en ligne.

Les autres remarques étaient intéressantes en ce qui concerne le renforcement de la confiance, mais tout le monde devra faire sa propre évaluation et l'équipe de Lauren doit le faire encore. Mais ma première idée est que cela n'a pas donné de différences statistiques importantes. Les différences entre les deux enquêtes, la conclusion à tirer sur la confiance dans les nouveaux gTLD. Bon il y a eu environ 70 % par rapport à un certain type de restrictions. Il y en a par exemple .bank qui ont demandé qu'il y ait une certaine prévisibilité sur les noms de domaine. Je pense qu'il ne s'agit pas de résultats significatifs.

Et pour la deuxième question, je n'avais même pas pensé à mentionner ceci. Mais nous avons parlé de l'analyse coût et bénéfiques et cela va faire partie du travail de l'équipe de la concurrence et du choix des consommateurs. La question du coût apparaît très souvent sous la forme d'enregistrement défensif. Quelque chose de très intéressant c'est que le groupe de travail et la mise en œuvre de ces groupes, du travail de ces groupes de travail, se rapportent à l'application ou la manière

de mettre en application les enregistrements défensifs ; ils se sont demandé si les nouveaux domaines concernent aussi les domaines précédents, si cela implique ou pas un enregistrement défensif ou pas. Ce n'est pas un instrument de mesure exact pour les raisons que vous pourriez expliquer.

Mais nous allons faire aussi une étude sur les propriétaires des marques pour voir quels sont les coûts associés au programme des nouveaux gTLD. Une partie de cela concerne la stratégie précédente des enregistrements défensifs parce qu'il y en a trop. Et ce n'est pas viable au point de vue économique. Il y a eu des TLD qui ont offert des alternatives aux enregistrements défensifs en bloquant certaines choses.

Donc nous allons essayer de faire une analyse avec cette enquête sur les membres pour voir quel a été l'argent dépensé pour ces enregistrements défensifs.

Et sur la dernière question, sur le coût des candidatures, l'une des choses que nous allons demander aux candidats, c'est de nous dire dans quelle mesure le coût a été une barrière à l'accès et s'ils se sont servis du programme de soutien qui est très peu utilisé. Il y a très peu de candidats et il n'y en a qu'un qui ait reçu ce soutien. Donc je pense que le problème ce n'est pas la candidature en elle-même mais l'idée plutôt d'avoir un TLD. C'est ça qui suscite la plus grande crainte parmi les candidats.

Donc il n’y avait pas suffisamment de soutien aux candidats et l’on est arrivé jusqu’à un certain point dans la discussion et le soutien. Tout cela concerne une bonne partie des exemples de points que nous allons aborder. Et nous allons voir un tout petit peu quelles sont les recommandations et sur quoi nous allons travailler avec les candidats.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, je crois qu’on va s’en tenir là. J’aimerais conclure sur ce qui suit. Donc le premier texte que l’on va avoir entre les mains, ça va être celui qui va être élaboré d’ici la fin de l’année, le reste c’est de la cuisine interne si je puis dire.

Donc la bonne nouvelle c’est que les gens ont toutefois la possibilité de pouvoir écouter vos réunions, donc n’hésitez surtout pas, comme vous l’avez dit dans le cas de la réunion début juin, de dire aux membres du GAC quand ces réunions vont avoir lieu, pouvoir nous donner des résumés, des rapports, ou de la teneur des discussions comme ça a été le cas ici lors de cette réunion. Nous souligner les questions, les thématiques d’intérêt pour les membres du GAC.

Et pour nous il serait très bon d’avoir un peu plus d’informations, un peu plus de substances d’ici la fin de l’année, avant la fin de l’année même parce qu’il y a parfois ce problème

à l'ICANN de se précipiter, or, il est important de pouvoir tirer les enseignements nécessaires avant la prochaine série.

JONATHAN ZUCK : Oui, merci. La deuxième étude économique va beaucoup aider. Il y a un niveau détaillé d'études là-dessus. Par exemple, l'équipe CCT a passé en revue toutes les différentes hypothèses à cet égard, donc vous pouvez obtenir une version plus détaillée de cela. Et l'équipe dans son ensemble va très certainement élaborer un document intitulé « résultats » qui va passer en revue également toutes les recommandations.

Donc voilà un petit peu ce qui est disponible en l'état actuel des choses.

THOMAS SCHNEIDER : La Suisse, très rapidement. Puis on va s'en tenir là.

SUISSE : Merci beaucoup, merci de cette présentation. Très brièvement, comment est-ce que vous coordonnez la procédure du PDP, le processus de développement des politiques et les procédures ultérieures.

PARAGUAY : Oui, quand est-ce que ces études analytiques et cette étude économique seront disponibles ?

JONATHAN ZUCK : Très rapidement, d'ici l'automne. Il y a eu beaucoup de difficultés pour trouver des données. Les bureaux d'enregistrements n'étaient pas très enclins à donner ces données donc, nous essayons de trouver des sources extérieures pour obtenir ces données.

Nous avons deux membres, Carlos et Carlton qui sont membres de ce groupe de travail et qui jouent le rôle de liaison entre le groupe PDP et le CCT. Donc on a des téléconférences communes et, comme je l'ai dit, on est en train de passer par un processus très approfondi. On va prendre en considération le processus de PDP. Vous avez vu que ce sont les thématiques prioritaires de notre groupe de travail et nous attendons de pouvoir approfondir ce travail et attendez le résultat de notre groupe de travail.

Donc il y a un très bon niveau, d'après moi, de coordination à ce niveau-là.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup Jonathan, ainsi que les autres membres de l'équipe. Nous en sommes arrivés à la fin de cette séance et on

va passer immédiatement à la séance suivante parce que Marcus et Manal ont patiemment attendus leur tour.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]